

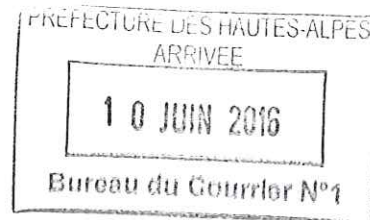
REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
LARDIER ET VALENCA**

Département des  
HAUTES-ALPES  
Nombre de Conseillers  
En exercice:10  
Présents : 7

DELIBERATION N° 34 2016

Séance du jeudi 2 juin 2016



L'an deux mille seize et le jeudi 2 juin 2016 à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 30 mai 2016 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

**Présents:** M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël, Mme Noëlle STEFANI, Madame Céline TRUCH

**Absents excusés :** Mme BLANC Danielle, M. MEYSSONNIER Gérard  
**Absent :** Jean-Claude FAURE

**Secrétaire de séance :** Joël ROBERT

**Objet : Création de la Plateforme pour le City Stade**

Le Maire indique aux membres présents que des devis ont été demandés à S.A.S AMCV et SARL ABRACHY pour la création de la plateforme du City Stade.

Au vu des deux devis proposés :

- SAS AMCV : 16 147,00 € HT
- SARL ABRACHY: 15 814,00 € HT

l'assemblée présente choisit le devis de la SARL ABRACHY, étant le moins disant.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité des présents :

- **Retient** la SARL ABRACHY pour la création de la plateforme du City Stade,
- **Autorise** son Maire à passer commande et signer les pièces s'y affèrent.

Fait et délibéré, le 2 juin 2016

Le Maire

Rémi COSTORIER

